



Mairie de SAINT-DERRIEN

Bulletin municipal novembre 2023



Numéros utiles

Médecin de garde **15 (SAMU)**
 Pharmacie de garde : **3237**
 Pompiers : **18** / portable : **112**
 Gendarmerie : **17**
 Déchetterie et fourrière animale
 de BODILIS : **02 98 68 99 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
 9h00 à 12h00

02.98.68.52.44

Adresse mail : saint-derrien@orange.fr

Site Internet: www.saint-derrien.fr



PanneauPocket : téléchargez l'application pour recevoir toutes les informations sur la commune

Bien qu'annoncée, la tempête Ciaran, qui a frappé durement notre Département, nous a tous surpris par sa violence et les dégâts qu'elle a laissés derrière elle. Heureusement il n'y a aucun blessé à déplorer sur la commune et les environs, mais elle n'a pas épargné Saint-Derrien qui a été violemment touché.

Dès la première heure, la Municipalité s'est investie pour libérer les routes et contacter les responsables des différents réseaux afin de rétablir au plus vite le courant et l'eau. On nous donnait 8 jours de délai, mais fort heureusement beaucoup de foyers ont retrouvé le courant dans la journée de samedi.

Nous savons que quelques foyers sont encore privés d'électricité à l'heure actuelle, mais nous continuons de solliciter Enedis afin que cela soit rétabli dès que possible.

En voulant pallier aux plus dangereux, nous tenons à nous excuser pour la fermeture de la mairie le vendredi 3 novembre au matin.

N'hésitez pas à contacter la mairie si besoin.

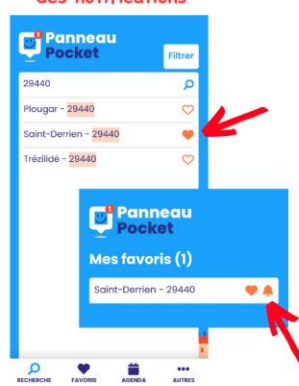


Nous vous rappelons que l'application PANNEAU POCKET, pour smartphone et tablette, vous permet d'être informé mais surtout **alerté** des événements qui se passent sur la commune.

Sélectionner la loupe et renseigner le nom ou le code postal de la commune



Mettre la Commune en favori en appuyant sur le coeur et la cloche pour recevoir des notifications



GLISSER LE DOIGT SUR L'ÉCRAN POUR FAIRE DÉFILER LES INFORMATIONS

ÊTRE INFORMÉ ÊTRE ALERTÉ



Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery



APPLICATION GRATUITE



Les particuliers et les exploitants agricoles qui souhaitent la visite du « dératiseur » doivent impérativement s'inscrire en mairie

au 02 98 68 52 44 ou sur saint-derrien@orange.fr.

Il passera sur la commune le mardi 5 décembre 2023

Réunion du Conseil Municipal du 09/10/2023

Désignation d'un référent déontologue pour les élus

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de désigner Madame Corinne HERVE en qualité de référente déontologue des élus de la commune de Saint-Derrien jusqu'au prochain renouvellement général du Conseil Municipal.

Motion de soutien aux EHPAD

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Affirmer son soutien aux EHPAD publics en adoptant cette motion.
- S'inscrire dans la démarche visant à traiter avec l'État de l'ensemble des problématiques, soit :
 - La loi sur le grand âge, sans cesse repoussée, laissant les élus locaux gérer seuls la situation.
 - Les dépenses instaurées par l'Etat : Ségur, prime Grand Age, revalorisation du point d'indice, essentielles pour nos personnels, mais qui ne sont pas compensées par des dotations complémentaires, accentuant de fait la charge supportée par les établissements.
 - Les charges complémentaires liées aux frais relatifs aux PPR (Période de Préparation au Reclassement), ARE (Allocation de retour à l'Emploi), délai de carence de 10 jours pour les arrêts maladie, dès lors que le personnel est remplacé dès le 1er jour.
 - L'inflation
 - Le refus de faire supporter aux familles ces augmentations de charges tenant compte de la réalité des petites retraites du territoire.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau pour 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Acte de la communication du rapport d'activité de la CCPL pour l'exercice 2022.

Adoption de la nomenclature comptable et budgétaire M57

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

D'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le budget principal et les budgets annexes (lotissement les Magnolias) de la Commune de SAINT-DERRIEN, à compter du 1^{er} janvier 2024. La commune opte pour le recours à la nomenclature M57 développée.

D'autoriser M. le Maire à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. Compte tenu de l'accroissement de l'activité du service administratif, occupé aujourd'hui par un seul agent, il convient de renforcer les effectifs de ce service.

Vu le tableau des emplois

Vu la saisine du Comité technique en date du 26 septembre 2023 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

La création d'un emploi d'agent polyvalent du service administratif à temps non complet dans le but de secondariser l'agent du service administratif déjà en poste et d'effectuer des missions du service technique en ce qui concerne le ménage des bâtiments publics à compter du 1er décembre 2023.

Réunion du Conseil Municipal du 07/11/2023

Nouvel animateur de l'Espace Jeunes Saint-Servais / Saint-Derrien

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, M. Alexandre ABJEAN, recruté comme le nouvel animateur de l'Espace Jeunes de Saint-Servais / Saint-Derrien.

Il prendra en charge les cours de gym à Saint-Derrien à partir du 8 novembre 2023 et interviendra dans les classes de l'école Saint Yves.

Demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école l'Arcoat Sacré-Cœur à Lesneven

Monsieur le Maire expose la demande faite par mail le 19 octobre 2023 par Mme PARGNY, Directrice de l'école l'Arcoat Sacré-Cœur à Lesneven pour les frais de fonctionnement concernant 2 élèves de classe maternelle habitant la Commune.

Après délibération, le Conseil décide de ne pas verser de participation aux frais de fonctionnement à cette école privée.

Modification des horaires de l'éclairage public pour la période hivernale

Monsieur le Maire informe que beaucoup de famille ont manifesté leur inquiétude quant aux horaires de l'éclairage public pendant la période hivernale. En effet des jeunes scolarisés quittent leur domicile le matin avant la mise en route de l'éclairage public afin de prendre le car pour Landerneau à 6h45.

Dans un souci de sécurité, Monsieur le Maire propose d'avancer l'heure de l'éclairage public à 6h30 pour la période hivernale.

Le conseil municipal sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

- décide de modifier les horaires de l'éclairage public du 01/09 au 31/03 en les passant de 6h30 à 21h sur la commune de SAINT-DERRIEN dans les conditions définies sur le tableau annexé à la présente délibération,
- charge monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Transfert de compétences

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau prendra les compétences eau et assainissement.

Colis de Noël

Les Elus prévoient la distribution des colis de Noël la samedi 16 décembre 2023.

Visite de la Sous-préfète

Monsieur le Maire revient sur la venue, le jeudi 26 octobre 2023, de Madame la Sous-préfète, qui après avoir été reçue en mairie afin de lui être présentée la Commune, a annoncé le montant de la subvention accordée au titre du Fonds Vert pour le futur Local Jeunes. Madame la Sous-préfète s'est ensuite rendue en compagnie des élus au centre de loisirs de la commune afin d'échanger avec les enfants.



PETITES ANNONCES

- Assistante maternelle à Saint Derrien disposera d'une place à temps plein à partir de janvier 2024 suite à un départ pour l'école. Amplitude horaire de 7h30 à 18h.
Contact au 06.31.39.06.25 ou sur melcornec@gmail.com
- Une habitante de Saint-Derrien en difficulté aurait besoin d'une aide scolaire pour sa fille qui est en 4^{ème}.
Si vous êtes disponible et intéressé merci de contacter la mairie afin d'être mis en relation.

Bibliothèque Lenn ha Dilenn

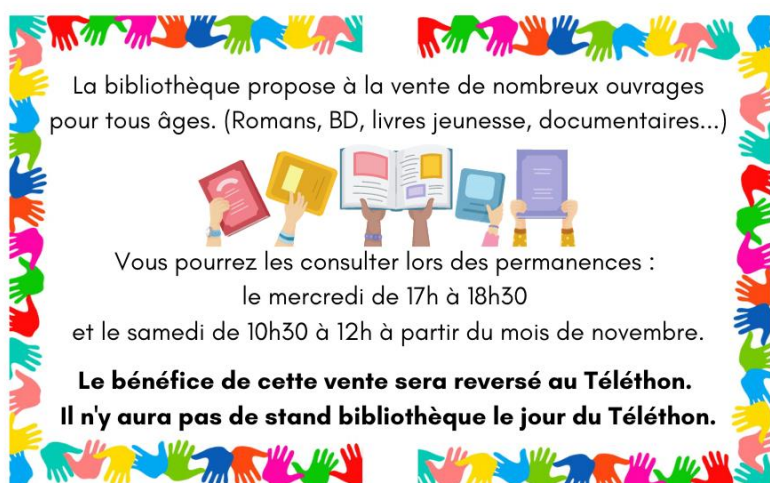
La bibliothèque a participé à l'opération : « Un Livre un jeu »
Après avoir découvert 5 jeux et les livres associés lors de 3 rencontres, puis lors des emprunts, les enfants ont été invités à voter pour leur préféré.

Nous avons eu 12 votants. Pour 9 d'entre eux, le préféré était Détective Charlie, 1 vote pour Mot Malin, 1 autre pour Lost Seas et enfin 1 pour Toko Island.


Au niveau de la CCPL le duo vainqueur du prix est celui composé du jeu Andor et de son livre avec 28 votes sur un total de 84 votants.

Merci aux enfants qui ont participé.

Désormais il sera possible d'emprunter le livre ou le jeu séparément.
Cette animation ayant rencontré un certain succès, nous mettrons en place une rencontre mensuelle de jeux lors d'une permanence bibliothèque.
Nous vous tiendrons informés au plus vite.



La bibliothèque propose à la vente de nombreux ouvrages pour tous âges. (Romans, BD, livres jeunesse, documentaires...)



Vous pourrez les consulter lors des permanences :
le mercredi de 17h à 18h30
et le samedi de 10h30 à 12h à partir du mois de novembre.

**Le bénéfice de cette vente sera reversé au Téléthon.
Il n'y aura pas de stand bibliothèque le jour du Téléthon.**



Visite de la Sous-préfète


Le jeudi 26 octobre 2023, la Commune a eu le plaisir d'accueillir Mme Françoise Plouviez-Diaz, sous-préfète de Morlaix.

Lors de cette visite, elle est venue à la rencontre des enfants et des animatrices du centre de loisirs.



Grosse frayeur à la Mairie



En pensant finir le mois d'octobre  tranquillement, la mairie a été envahie de bon matin par des monstres terrifiants : vampires, diabolins, dragons, magiciens, squelettes, sorcières sans permis de balai, se sont échappés du Centre de Loisirs, et sous peine d'avoir un bonbon menaçaient de nous jeter un sort ! On dit que la secrétaire intérimaire est repartie les cheveux tout blancs !





SAINT-DERRIEN SOLIDAIRE AVEC LE Téléthon

Tous les bénéfices seront reversés à l'AMF Téléthon !

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023
Tournoi de Foot en salle
à partir de 19h00
Equipes libres composées de 4 joueurs et 2 remplaçants.
Inscriptions 10€ auprès de Arnaud Diner au 06 61 87 82 55
Crêpes, sandwichs ainsi que buvette sur place

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023
Marche solidaire
à partir de 13h45
Inscription à partir de 13h30
Départ à 14h00 - Tarif 5€

Animations
Toute l'après-midi

- Vente de paniers de légumes - Crêpes
- Beurre de barattes (réservation possible au 06 24 07 73 87)
- Les paniers des Vanniers de Plouzévé
- Objets déco réalisés par le Scrapbooking

Repas Concert
Repas à partir de 19h30
Repas entièrement préparé par les bénévoles :
Potage - Sauté de porc - Bavaoise - Café
Sur réservations au 06 31 78 86 74 ou 02 98 24 81 90
Adultes 12 € - Enfants 8 € - 10€ à emporter



LES ASSOCIATIONS DE SAINT-DERRIEN ET LA MUNICIPALITÉ

REPRISE DES COURS LE 8 NOVEMBRE 2023

Dossier d'inscription en Mairie ou par mail
"animationstservais@gmail.fr"

GYM

ST SERVAIS/SAINT
DERRIEN

67 89 02 91 20

GYM TONIQUE : Mercredi 19H à 20H (St Servais)
Mercredi 20H30 à 21H30 (St Derrrien)
GYM DOUCE : Jeudi 10H à 11H (St Servais)
Vendredi 10H à 11H (St Derrrien)

REJOINS-NOUS

30
Première séance offerte

Les ateliers numériques - Novembre 2023

S'informer sur : la sécurité et les arnaques

- Quels sont les bons réflexes préventifs ?
- Information : on fait le point sur 3 arnaques ! Mieux comprendre pour mieux se protéger.

Le mardi 7 novembre
De 10h à 12h

- 1 Sur inscription - 10 places
Aucun matériel à prévoir

Atelier de perfectionnement en autonomie

Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants.

Le mercredi 8 novembre
De 10h à 12h

- Sur inscription - 6 places
 - 1 Les participants peuvent apporter leur matériel
- ATELIER PRATIQUE

La santé à l'heure du numérique

Découvrez comment utiliser Mon Espace Santé ou prendre rendez-vous en ligne avec Doctolib et Maia.

Le mercredi 15 novembre
De 10h à 12h

- 1 Sur inscription - 6 places
 - Les participants peuvent apporter leur matériel
- ATELIER PRATIQUE

S'identifier avec FranceConnect

Présentation de France Connect : comment s'y connecter pour faciliter les démarches administratives en ligne ?

Le mardi 21 novembre
De 10h à 11h30

- 1 Sur inscription - 6 places
 - Les participants peuvent apporter leur matériel
- ATELIER PRATIQUE

Utiliser son smartphone ou sa tablette

Vous avez des questions concernant l'utilisation du smartphone ou de la tablette, l'installation d'applications ou les réglages ?

Le mercredi 29 novembre
De 10h à 12h

- 1 Sur inscription - 6 places
 - Les participants peuvent apporter leur matériel
- ATELIER PRATIQUE

Pays de
Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

France
services



Espace France Services : 36 rue Clemenceau, 29400 Landivisiau.
Contact : Mélanie Baron, conseillère numérique France Services.
m.baron@paysdelandl.com ☎ 02 98 68 67 60

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services www.conseiller-numerique.gouv.fr

RÉUNION PUBLIQUE

PRÉSENTATION
DU NOUVEL ANIMATEUR COMMUNAL
ET
DU PROJET ARCHITECTURAL
DE LA SALLE POLYVALENTE

RENDEZ-VOUS LE
24 NOVEMBRE 2023
À 18H30, À LA
SALLE POLYVALENTE
DE SAINT-DERRIEN

ESPACE
JEUNES

GYM
POUR TOUS



Cette année, L'APEL de l'école St Yves de St DERRIEN renouvelle l'opération SAPINS DE NOËL en collaboration avec Les Sapins de Coat-Meur.

Pour l'achat de votre sapin, il vous suffit de vous rendre à la ferme de Luzury (St Vougay) ou aux Sapins de Coat-Meur (Landivisiau) muni de votre « coupon sapin »

Les Sapins de Coat-Meur reversent à l'APEL 3 € par coupon récolté.

A partir du **25 novembre**, tous les jours **de 10H à 18H**

Si vous souhaitez davantage de coupons, les enseignantes en ont à vous distribuer, alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Les **SAPINS** de
COAT-MEUR

Tarifs 2023

	GRANDIS	NORDMANN
100 cm	/	12 €
100 / 150 cm	12 €	18 €
150 / 200 cm	16 €	27 €
200 / 250 cm	22 €	37 €
250 / 300 cm	/	45 €

